



## La Banque Laurentienne déclare ses résultats pour le premier trimestre 2016

25 février 2016

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 janvier 2016, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre 2016 est disponible sur le site Web de la Banque Laurentienne, à l'adresse [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca), et sur le site de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Faits saillants du premier trimestre 2016

Résultat net ajusté de 43,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,39 \$, en hausse respectivement de 8 % et 5 % d'un exercice à l'autre

Résultat net comme présenté de 42,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,36 \$, en hausse respectivement de 19 % et 18 % d'un exercice à l'autre

Bonne qualité du crédit, les pertes sur créances s'étant établies à 9,1 millions \$, soit 13 % de moins qu'à l'exercice précédent

Solide croissance interne des prêts, soit un total des prêts en hausse de 602 millions \$ depuis le début de l'exercice :

- Prêts aux clients commerciaux en hausse de 11 % d'un exercice à l'autre
- Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque en hausse de 45 % d'un exercice à l'autre

Pertes réalisées liées au marché sur des valeurs mobilières de 3,1 millions \$ (2,3 millions \$ après impôts) ou (0,08 \$) par action

Conclusion d'une émission d'actions ordinaires d'un montant de 67,5 millions \$ en décembre

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,7%, touché par des enjeux liés aux marchés

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			VARIATION
	31	31		
	JANVIER	JANVIER		
	2016	2015		
<b>Comme présenté</b>				
Résultat net	42,7	\$ 35,8	\$ 19	%
Résultat dilué par action	1,36	\$ 1,15	\$ 18	%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,6	%9,9	%	
Ratio d'efficacité	70,3	%73,7	%	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires - base « tout compris »	7,7	%7,8	%	



#### Base ajustée [1]

Résultat net ajusté	43,7	\$ 40,5	\$ 8	%
Résultat dilué par action ajusté	1,39	\$ 1,32	\$ 5	%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,9	%11,3	%	
Ratio d'efficacité ajusté	70,3	%71,4	%	

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités principales de la [1]Banque et ne tiennent donc pas compte des charges désignées comme étant des éléments d'ajustement. Voir la rubrique « Éléments d'ajustement » pour plus de précisions.

MONTREAL, le 25 févr. 2016 /CNW Telbec/ - La Banque Laurentienne du Canada (la Banque) a déclaré un résultat net ajusté de 43,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,39 \$, pour le premier trimestre 2016, en hausse respectivement de 8 % et 5 %, comparativement à un résultat net ajusté de 40,5 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,32 \$, pour la période correspondante de 2015. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,9 % pour le premier trimestre 2016, par rapport à 11,3 % pour la période correspondante de 2015. Comme présenté, le résultat net a totalisé 42,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,36 \$, pour le premier trimestre 2016, comparativement à un résultat net de 35,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,15 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté a été de 11,6 % pour le premier trimestre 2016, par rapport à 9,9 % pour le premier trimestre 2015. Les résultats comme présentés du premier trimestre 2016 et du premier trimestre 2015 incluaient des éléments d'ajustement, qui sont décrits à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

François Desjardins, président et chef de la direction, a commenté ainsi les résultats et la situation financière de la Banque : « L'accent mis sur nos cibles de croissance a généré des rendements concrets au cours des douze derniers mois. Les prêts aux clients commerciaux ont augmenté de 11 %, stimulés par la solidité des activités de montage, et les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque ont augmenté de 45 %. Les résultats pour le trimestre ont reflété notre capacité de tirer parti de nos forces; de plus, la qualité de crédit de notre portefeuille de prêts a de nouveau contribué à nos faibles pertes sur créances et à notre bonne performance financière. De plus, nous continuons d'exercer un contrôle rigoureux des dépenses afin d'améliorer notre efficacité. »

## Résultats consolidés

### *Mesures financières ajustées*

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. La Banque présente les résultats ajustés pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes.

La Banque évalue la performance sur la base des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et sur une base non conforme aux PCGR et considère que ces deux mesures fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les résultats ajustés et les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Des commentaires sur l'utilisation et les limites de ces mesures figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport aux actionnaires.

**INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT SUR LES RÉSULTATS COMME PRÉSENTÉS**

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			
	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JANVIER 2015	
<b>Incidence sur le résultat net</b>				
Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	<b>42 676</b>	<b>\$(18 719)</b>	<b>\$35 835</b>	<b>\$</b>
<b>Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat</b>				
Dépréciation du goodwill, des logiciels et immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles [1]	--	57 245	--	
Charges de restructuration [2]				
Indemnités de départ	--	3 372	--	
Charges de dépréciation liées aux projets de TI	--	1 153	--	
	--	4 525	--	
Charge de rémunération liée à un départ à la retraite [3]	--	--	3 550	
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis [4]	<b>1 032</b>	1 076	1 083	
	<b>1 032</b>	62 846	4 633	
Résultat net ajusté	<b>43 708</b>	<b>\$44 127</b>	<b>\$40 468</b>	<b>\$</b>
<b>Incidence sur le résultat dilué par action</b>				
Résultat (perte) dilué(e) par action comme présenté(e)	<b>1,36</b>	<b>\$(0,73)</b>	<b>\$1,15</b>	<b>\$</b>
<b>Éléments d'ajustement</b>				
Dépréciation du goodwill, des logiciels et immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles [1]	--	1,98	--	
Charges de restructuration [2]	--	0,16	--	
Charge de rémunération liée à un départ à la retraite [3]	--	--	0,12	
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis [4]	<b>0,03</b>	0,04	0,04	
	<b>0,03</b>	2,17	0,16	
Résultat dilué par action ajusté [5]	<b>1,39</b>	<b>\$1,44</b>	<b>\$1,32</b>	<b>\$</b>

[1] La dépréciation du goodwill, des logiciels et immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles fait suite à l'examen stratégique complet des activités de détail de la Banque réalisé au quatrième trimestre 2015. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants.

[2] Les charges de restructuration découlent d'un réalignement des priorités stratégiques et comprennent des indemnités de départ et des charges de dépréciation liées à des projets de TI. Ces charges ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants. Les indemnités de départ sont incluses au poste Salaires et avantages du personnel de l'état du résultat consolidé. Les charges de dépréciation liées aux projets de TI sont incluses au poste Frais d'occupation de locaux et technologie de l'état du résultat consolidé.

[3] La charge de rémunération liée à un départ à la retraite a trait à l'ajustement au contrat d'emploi de l'ancien chef de la direction de la Banque apporté à la suite de l'annonce de son départ à la retraite. Cette charge a été désignée comme un élément d'ajustement en raison de sa nature et de l'importance du montant. La charge de rémunération liée à un départ à la retraite est incluse au poste Salaires et avantages du personnel de l'état du résultat consolidé.

[4] L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit d'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent.

[5] L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour le trimestre



clos le 31 janvier 2015.

### ***Performance pour le trimestre clos le 31 janvier 2016***

Le résultat net s'est établi à 42,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,36 \$, pour le premier trimestre 2016, comparativement à un résultat net de 35,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,15 \$ au premier trimestre 2015. Le résultat net ajusté a été de 43,7 millions \$ au premier trimestre 2016, en hausse de 8 % par rapport à 40,5 millions \$ au premier trimestre 2015, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,39 \$, en hausse de 5 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,32 \$ au premier trimestre 2015.

#### **Revenu total**

Le revenu total a augmenté de 5,0 millions \$, ou 2 %, pour atteindre 223,2 millions \$ au premier trimestre 2016, comparativement à un revenu total de 218,2 millions \$ au premier trimestre 2015, en raison de la hausse du revenu net d'intérêt.

***Le revenu net d'intérêt*** a augmenté de 10,0 millions \$, ou 7 %, pour atteindre 149,5 millions \$ au premier trimestre 2016, comparativement à celui de 139,5 millions \$ au premier trimestre 2015. L'augmentation est principalement attribuable à la forte croissance des portefeuilles de prêts. La marge nette d'intérêt (en pourcentage de l'actif productif moyen) s'est établie à 1,78 % au premier trimestre 2016, une baisse de 5 points de base par rapport à la marge nette d'intérêt du premier trimestre 2015, qui s'explique par le resserrement des marges attribuable au contexte de très bas taux d'intérêt et par la croissance du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels à plus faible rendement.

***Les autres revenus*** ont diminué de 5,0 millions \$ pour s'établir à 73,7 millions \$ au premier trimestre 2016, par rapport à d'autres revenus de 78,7 millions \$ au premier trimestre 2015, du fait essentiellement des conditions difficiles des marchés financiers. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont baissé de 4,7 millions \$, en raison surtout des pertes nettes de 3,1 millions \$ sur des valeurs mobilières, comparativement à des profits nets de 3,7 millions \$ au premier trimestre 2015, contrebalancées en partie par la contribution plus élevée des activités de négociation. Les revenus tirés des activités de courtage ont également diminué de 1,9 million \$, reflétant principalement les piètres conditions de marché. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une augmentation de 1,8 million \$, ou 22 %, des commissions sur la vente de fonds communs de placement par rapport à celles du premier trimestre 2015, attribuable principalement aux nouvelles ventes ainsi qu'aux revenus d'honoraires additionnels tirés des actifs administrés de fonds communs de placement BLC-Mackenzie, ainsi qu'à la hausse des commissions sur prêts.

#### **Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis**

Au premier trimestre 2016, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,4 million \$, un niveau légèrement en baisse par rapport à celui du premier trimestre 2015.

#### **Provisions pour pertes sur créances**

Les provisions pour pertes sur créances ont diminué de 13 %, pour s'établir à 9,1 millions \$ au premier trimestre 2016, par rapport à des provisions de 10,5 millions \$ au premier trimestre 2015. Ce bas niveau de pertes sur créances continue de témoigner de la bonne qualité globale sous-jacente des portefeuilles de prêts.



## Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 3,7 millions \$ pour atteindre 157,0 millions \$ au premier trimestre 2016, comparativement à ceux de 160,7 millions \$ au premier trimestre 2015, en raison principalement d'une charge de rémunération liée à un départ à la retraite de 4,9 millions \$ engagée au premier trimestre 2015. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 1,2 million \$, ou 1 %.

Au premier trimestre 2016, les **salaires et avantages du personnel** ont diminué de 3,5 millions \$, ou 4 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2015, pour s'établir à 84,8 millions \$. Comme il a été mentionné précédemment, au premier trimestre 2015, les salaires comprenaient une charge de rémunération liée à un départ à la retraite de 4,9 millions \$. Sur une base ajustée, les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 1,4 million \$, du fait en partie de l'accroissement des indemnités de départ ainsi que de la hausse régulière des salaires annuels et des niveaux plus élevés de l'effectif des services aux entreprises. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse de la rémunération liée à la performance et la réduction de l'effectif attribuable à la restructuration de certaines activités au quatrième trimestre 2015 à titre de mesure du plan de transformation visant la migration vers un modèle d'exploitation plus simple et plus efficace.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont diminué de 3,1 millions \$ pour s'établir à 45,3 millions \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2015. La diminution découle surtout de la baisse des charges de dépréciation attribuable à la dépréciation des logiciels et immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles comptabilisées au quatrième trimestre 2015.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont augmenté de 2,9 millions \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2015, pour s'établir à 26,9 millions \$, du fait essentiellement de la hausse des honoraires professionnels engagés à l'appui de la transformation de la Banque. Les frais liés à la réglementation plus élevés ont également contribué à l'augmentation.

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 70,3 % au premier trimestre 2016, par rapport à un ratio d'efficacité ajusté de 71,4 % au premier trimestre 2015. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, surtout en raison de la croissance du revenu total.

## Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2016, les impôts sur le résultat ont été de 13,0 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 23,4 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2015, les impôts sur le résultat ont été de 9,7 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 21,2 %. La hausse d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 découle du niveau relativement plus élevé du bénéfice imposable au Canada.

## Situation financière

### Liquidités

Les liquidités, y compris la trésorerie, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières et les valeurs acquises en vertu de conventions de revente, totalisaient 8,8 milliards \$ au 31 janvier 2016, une hausse de 0,2 milliard \$ comparativement au 31 octobre 2015. Cette hausse découle de la souscription de dépôts de sources multiples ainsi que des activités de titrisation, qui servent principalement à financer la croissance prévue des prêts de la Banque, notamment les prêts aux clients commerciaux et les prêts



hypothécaires résidentiels obtenus par l'entremise de B2B Banque. Les activités de gestion de capital ont également eu une incidence sur le niveau des liquidités au cours du trimestre.

### ***Prêts***

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 30,6 milliards \$ au 31 janvier 2016, en hausse de 0,6 milliard \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2015. Cette hausse découle surtout des principaux inducteurs de croissance de la Banque, notamment les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque, et du portefeuille de prêts aux clients commerciaux à marge plus élevée.

Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 147,1 millions \$, ou 4 %, depuis le 31 octobre 2015, grâce aux activités de syndication. Les prêts hypothécaires commerciaux sont demeurés relativement inchangés au cours de la même période. Combinés, ces prêts aux clients commerciaux totalisaient 8,2 milliards \$ au 31 janvier 2016, une augmentation de 11 % d'un exercice à l'autre.

La croissance de 0,5 milliard \$ du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels depuis le 31 octobre 2015 est attribuable aux prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque, alors que B2B Banque continue de se concentrer sur le développement de solutions hypothécaires alternatives. Au 31 janvier 2016, le portefeuille de prêts hypothécaires de B2B Banque totalisait 6,3 milliards \$, une augmentation de 45 % d'un exercice à l'autre. Les prêts personnels ont diminué de 95,0 millions \$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2015, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant la réduction prévue.

### ***Prêts douteux bruts***

Les prêts douteux bruts se sont établis à 106,7 millions \$ au 31 janvier 2016, en baisse de 31,9 millions \$ par rapport aux prêts douteux bruts au 31 octobre 2015. Cette baisse est surtout attribuable au règlement de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux douteux. Au cours de la même période, les prêts douteux des portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels sont demeurés relativement inchangés et se sont maintenus à de bas niveaux, les emprunteurs ayant continué de bénéficier du contexte favorable de faibles taux d'intérêt.

### ***Fonds propres réglementaires***

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a augmenté pour s'établir à 7,7 % au 31 janvier 2016 par rapport à un ratio de 7,6 % au 31 octobre 2015. L'augmentation découlait de l'émission d'actions ordinaires réalisée en décembre 2015. Toutefois, l'accroissement de l'exposition pondérée en fonction des risques et les variations défavorables de la valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente, ainsi que des pertes sur les régimes de retraite attribuables aux piètres conditions de marché et à des modifications aux hypothèses actuarielles ont eu une incidence négative à la fin du trimestre.

### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la



Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines, l'évolution de l'environnement technologique, la capacité de réaliser les avantages anticipés de l'acquisition d'un portefeuille de prêts à l'investissement et la réaction des clients du vendeur à la transaction, ainsi que la capacité de la Banque de mettre en œuvre son plan de transformation. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du rapport de gestion du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

### **Accès aux documents traitant des résultats trimestriels**

Les investisseurs, les médias et autres qui le souhaitent peuvent consulter le présent communiqué, le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre 2016 de la Banque (qui comprend les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités), la présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sur le site Web de la Banque à l'adresse [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca), sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels.

### **Conférence téléphonique**

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique du premier trimestre 2016 qui se tiendra à 14 h, heure de l'Est, le jeudi 25 février 2016. Les numéros de téléphone sans frais 416 340-2217 ou 1 888 789-9572 permettent d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web de la Banque, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels.

L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le jeudi 25 février 2016, à compter de 17 h, jusqu'à 11 h 59, le 25 mars 2016, aux numéros 905 694-9451 ou 1 800 408-3053, code 6309149. Les personnes intéressées peuvent également écouter l'enregistrement de cette



conférence sur le site Web de la Banque, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels.

Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur le site Web de la Banque, sous l'onglet Banque Laurentienne, Investisseurs, Résultats trimestriels.

### **À propos de la Banque Laurentienne**

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à la grandeur du Canada. La Banque sert un million et demi de clients partout au pays. Elle emploie plus de 3 700 personnes dont le talent et le dévouement font d'elle un joueur solide dans plusieurs segments de marché. La Banque gère un actif au bilan de plus de 40 milliards \$, de même que des actifs administrés de 42 milliards \$.

La Banque Laurentienne se démarque par l'excellence et la simplicité de ses services. La Banque répond aux besoins des particuliers par l'intermédiaire de son réseau de succursales. Elle jouit également d'une solide réputation auprès des petites et moyennes entreprises et des promoteurs immobiliers, grâce à ses équipes spécialisées situées partout au Canada, notamment en Ontario, au Québec, en Alberta, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un leader canadien dans la fourniture de produits et services bancaires et d'investissements aux conseillers financiers et aux courtiers, tandis que l'expertise et l'efficacité des services de courtage de plein exercice de Valeurs mobilières Banque Laurentienne sont largement reconnues à la grandeur du pays.

Pour plus de renseignements: Relations avec les investisseurs : Susan Cohen, Directrice, Relations avec les investisseurs, Bureau : 514 284-4500, poste 4926, [susan.cohen@banquelaurentienne.ca](mailto:susan.cohen@banquelaurentienne.ca); Relations médias : Louise Bergeron, Vice-présidente, Bureau de la direction, Bureau : 514 284-4500, poste 4840, Cellulaire : 514 978-0453, [louise.bergeron@banquelaurentienne.ca](mailto:louise.bergeron@banquelaurentienne.ca)